



Qu'est ce que je risque

Par jay0005

Bonjour;

si je dis que le directeur de cabinet du maire est un emploi fictif car on me refuse un rendez-vous avec le maire je risque quelque chose si il porte plainte mais c'était dit sur le ton de la colère ou de la frustration à l'accueil de la mairie alors qu'on me refuse un rendez-vous avec le maire pour parler des problème de mon quartier. S'il venait de porter plainte et la probabilité qu'il le fasse.

Merci

Par kang74

Bonjour

Nous sommes sur un forum juridique, pas sur un forum d'arts divinatoires .
M'enfin selon le contexte, outre la plainte, il faut s'attendre à une demande de dommages et intérêts .

La colère et la frustration n'ont jamais été une circonstance atténuante : si vous ne gérez pas vos réactions, voyez un professionnel au lieu de les faire subir aux autres .